



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/1201  
18 décembre 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE DATÉE DU 18 DÉCEMBRE 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU KAZAKHSTAN  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre attention le texte de la déclaration publiée le 17 décembre 1998 par le Ministère des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, au sujet des bombardements de l'Iraq.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République  
du Kazakhstan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Akmaral ARYSTANBEKOVA

ANNEXE

Déclaration publiée le 17 décembre 1998 par le Ministère des  
affaires étrangères de la République du Kazakhstan

Le Kazakhstan a pris connaissance avec un vif regret et une profonde inquiétude des bombardements de l'Iraq par les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. L'utilisation de la force militaire contre l'Iraq, au mépris de l'opinion de l'écrasante majorité de la communauté mondiale, a marqué une nouvelle étape dans l'escalade de la tension au Moyen-Orient et a contribué à l'aggravation de la situation internationale dans son ensemble.

En même temps, le Kazakhstan considère que l'Iraq doit pleinement s'acquitter de ses obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité et du Mémorandum d'accord entre l'Iraq et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en date du 23 février 1998.

Le Kazakhstan demande que le Conseil de sécurité se réunisse spécialement pour rechercher une solution à la situation actuelle.

-----